

soit en Auvergne, soit dans le Limousin et l'ancien Gomatat Venaissin, il avait étendu au loin le cercle de ses recherches, pour retrouver les preuves d'une communauté d'origine, dont il présumait l'existence.

Avec un plan aussi vaste, on s'explique aisément le retard subi par la publication de ce travail. Malheureusement, il ne devait pas lui être donné de le terminer. Depuis deux ans surtout, sa santé était fortement ébranlée; une affection dangereuse, dont il ne soupçonnait pas toute la gravité, l'avait obligé de se rendre à Vichy, au mois de juillet 1885, et bien qu'il en fut revenu soulagé et qu'il eût repris, avec la même vigueur apparente, ses travaux habituels, ceux qui le voyaient, dans l'intimité, ne se dissimulaient pas les dangers d'une situation, que pouvait compromettre la moindre imprudence.

Une imprudence, en effet, devait hâter la fin de ses jours. Le 9 décembre 1886, il venait de plaider une affaire importante, devant la première chambre de la Cour d'appel; une boisson glacée qu'il prit, en sortant du Palais, détermina une fluxion de poitrine, et, malgré les soins qui lui furent prodigués, il succombait, le 15 décembre suivant, n'ayant pas encore achevé sa 58^e année.

La nouvelle de sa mort, si prompte, si inattendue, frappa cruellement ses nombreux amis. Car malgré son indépendance de caractère et une certaine tendance à la contradiction, Brouchoud avait un cœur généreux et dévoué. Même dans les discussions les plus vives, où il apportait toute l'ardeur d'une profonde conviction, il ne lui échappa jamais une parole blessante pour son interlocuteur. C'était, en un mot, un homme de tact et bien élevé, et combien sont nombreux ceux auxquels on ne saurait adresser le même éloge !